

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N ° 79 / 16 décembre 2010



C'EST NOËL...

par avance pour les patrons !

Pour la cinquième année consécutive, il n'y aura pas de coup de pouce au Smic, qui ne fera que rattraper l'évolution des prix et entériner un an supplémentaire de perte de pouvoir d'achat.

Le Smic servant de référence dans nombre de conventions et d'accords, c'est l'ensemble des salaires qui est ainsi tiré vers le bas, y compris dans la fonction publique. Ce sont également les ressources des caisses de retraites qui stagnent.

La crise n'est pas la même pour tous. Les entreprises du CAC 40 disposent d'un matelas de trésorerie de 150 milliards et soignent leurs actionnaires. Leurs dividendes ont augmenté en plein cœur de la crise en 2009, pendant que la masse salariale des entreprises baissait de 9,8 %. Quant aux 2 millions de salariés « smicards », ils devront se contenter de 55 centimes en plus par jour, et moins pour ceux à temps partiel.

La CGT estime qu'il faut donner un vrai coup de pouce au smic, jusqu'à le porter à 1600 €, et qu'il se répercute sur l'ensemble de la grille des rémunérations.

C'est une question de justice sociale, de reconnaissance du travail et d'efficacité économique.



En 2009, les patrons du CAC 40 ont gagné en moyenne 190 fois le Smic. Comme dit Bernard, quartier-maître dans la Marine, le commandant a bien mangé, l'équipage est content...

C'EST BIENTÔT NOËL...

et par extraordinaire, il neige !

La gestion par le gouvernement de l'épisode neigeux de la semaine dernière en région parisienne est à l'image de sa conception du service public : calamiteuse, irresponsable et méprisante. Livrer Météo France à la vindicte populaire sur la base d'un mensonge est tout bonnement scandaleux.

Les politiques de démantèlement des services publics rendent difficiles, voire dangereuses, les conditions de travail et de vie des salariés, de leurs familles.

A quoi avons-nous assisté ? Des routes impraticables faute d'engins en capacité de les déblayer, des transports en communs submergés et eux-même empêchés de fonctionner, des services hospitaliers engorgés faute de moyens.

Les agents publics, quels qu'ils soient, ont fait preuve d'une réactivité exceptionnelle. Dans les crèches, dans les écoles, dans les collectivités, ils se sont organisés pour éviter des situations dramatiques. Cet investissement sera-t-il toujours possible demain quand les services fonctionneront à effectifs très réduits, ou quand les collectivités territoriales seront amenées à renoncer à toute intervention par défaut de financement ou limitation des compétences comme le laisse craindre la réforme en projet ?

Combien de crises faudra-t-il pour que l'on convienne enfin de l'absurdité et de la dangerosité de toutes ces réformes ?

S'il en est un en tout cas que cela n'a pas fait réfléchir ou changer d'approche, c'est BAROIN, Ministre du Budget.

Devant les responsables des 497 « opérateurs » publics (dont Météo France justement, ou encore Pôle Emploi), les appelant à l'« effort public » (en clair, suppressions d'emploi etc...), il a osé déclarer :

« Sans dire que c'était laxiste précédemment, il a fallu beaucoup de temps pour que tout le monde, désormais, se sente concerné », ajoutant que « C'est toujours compliqué quand on a une forme de drogue, de dépendance à la dépense publique ». Bref, voilà les agents du service public ravalés au rang de toxicos. D'ici à ce que l'on nous accuse de dealer quand on fera correctement notre métier, il n'y a pas loin !

LOFT STORY À LA NANTAISE

L'EDRA et l'ERD, services de renfort de l'ex-DGI et de l'ex-DGCP sont désormais rattachés à la Division « Stratégie, Contrôle de gestion, Qualité de service » de la DRFIP 44...Ouf, on n'a rien oublié !

Une réunion était organisée le 4 novembre dernier rassemblant les agents de cette nouvelle structure. Mis à part les sempiternelles auto-congratulations et l'utilisation de la brosse à reluire, doux vent d'automne, un message a cependant pu retenir l'attention et mettre en alerte les esprits de l'auditoire.

A deux reprises, de la bouche du général en chef et d'un autre haut gradé, on a pu entendre ceci en substance, à défaut de transcrire fidèlement les termes utilisés :

« L'échelon de renfort, qui par nature intervient dans l'ensemble des services, a la faculté d'apprécier les organisations de chacun et leur manière de fonctionner. Ainsi, **vous êtes les yeux de la direction**, et dans une politique de suppression d'emplois, vous pouvez par vos observations des services où vous êtes affectés, apporter votre contribution en nous rapportant les bonnes ou les mauvaises pratiques dans les méthodes d'organisation du travail ».

Ce rôle d'observateur a été remis sur le tapis lors d'une réunion le 7 décembre rassemblant uniquement les échelons de renfort.

Bien entendu, rien à voir avec une quelconque délation ou critique du fonctionnement des services... Il s'agit juste de constater l'amélioration des pratiques ! Comme si il n'y avait pas assez de directeurs, de responsables, d'auditeurs chargés de la (bonne) gestion de nos services.

Voilà les collègues rassurés, mais à la place des chefs de services, on se poserait quelques questions... Sur la confiance que leur accorde l'état-major, par exemple.

RTT : PRURIT SÉNATORIAL

Dans la nuit du 6 décembre, le Sénat, décidément très en point dans le combat anti-fonctionnaires, a adopté une disposition prévoyant que les droits à RTT seraient désormais amputés au prorata de la durée des congés maladie.

La mesure toucherait surtout celles et ceux dont l'état de santé entraîne des arrêts fréquents ou longs et ajouterait ainsi à l'injustice subie du fait de la maladie.

Du point de vue budgétaire, motif pourtant mis en avant, elle rapporterait très peu. Mais l'enjeu principal est ailleurs.

Les juridictions administratives ont toujours considéré que, dans la Fonction publique, les congés maladies constituaient du temps de travail effectif. Une « générosité inopportune » pour les sénateurs. La remise en cause de ce principe constituerait un affaiblissement considérable de la notion de position d'activité. Elle pourrait, à terme, avoir des conséquences majeures et constituer un recul en matière de congés annuels par exemple.

La CGT a interpellé immédiatement le Ministre de la Fonction publique pour que le gouvernement s'oppose à cette mesure rétrograde.



ANTIDOTE hebdo s'offre quelques jours de repos et vous donne rendez-vous en 2011
Bonnes fêtes à toutes et à tous